

En bref cette semaine :

Brocoli	Puceron cendré du chou	●	Présence en baisse
	Mouche du chou	●	Présence légère d'œufs et larves dans le Morbihan
Carotte	Mouche de la carotte	●	Présence très forte dans le Finistère, faible dans le Morbihan
	Puceron	●	Légère présence de pucerons noirs
Pois	Gros ravageurs	●	Dégâts de choucas sud-Finistère
	Tordeuse du pois	●	Captures stables
Haricot vert	Mouche des semis	●	Attaques observées dans le Finistère
	Sitones	●	Quelques cas dans tous les secteurs
Céleri	Mouche du céleri	●	Faible présence

Note de risque :



Faible

A surveiller

Moyen

Fort



BROCOLI (initiation à récolte)

Pucerons cendrés du chou : Risque faible

1 piège est fonctionnel dans le Morbihan, un autre est prévu dans le Finistère à partir de la semaine prochaine.

Relevés, informations et observations :

Les colonies de pucerons cendrés du chou sont peu présentes dans tous les secteurs. Quelques individus sont encore visibles, mais en faible quantité.

Analyse de risque :

Les pucerons cendrés du chou peuvent générer des dégâts importants. La parcelle suivie va être récoltée prochainement, le risque pour la culture est faible.

Mesures prophylactiques :

Peu de solutions prophylactiques existent : destruction des résidus de cultures, rotations longues, limitation des excès d'azote, favoriser la présence d'ennemis naturels (installation de haies, bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de champ,..).

Mouches du chou : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Aucun œuf n'a été comptabilisé dans le Morbihan cette semaine.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.

Mesures prophylactiques :

En cas de risque, il est conseillé d'irriguer le moins possible malgré la sécheresse actuelle afin de favoriser la mortalité des œufs. De plus, un travail du sol (labour, binage) perturbe l'émergence des adultes et le cycle biologique de ce ravageur.

En prévention, il est nécessaire de respecter un délai minimum de quatre ans entre deux cultures de Brassicacées, et de ne pas épandre de fertilisants organiques peu décomposés car ils attirent les mouches.

Autres insectes ravageurs : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Une nouvelle fois, des vols de papillons (**Piéride du chou**) sont observés dans les parcelles de brocolis d'été. Des œufs sont également visibles sur la face inférieure de feuilles. Vigilance sur les parcelles proches de la récolte.

Analyse de risque :

La période sensible débute au stade de pomaison. Les facteurs de risques sont des parcelles en milieu ouverts et ensoleillés, ainsi que la présence de Brassicacées (plante-hôte) aux alentours.

Mesures prophylactiques :

Diverses mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour limiter la présence de ce ravageur :

- Travail du sol au printemps pour détruire les chrysalides hivernantes ;
- Favoriser les auxiliaires par l'entretien de bandes enherbées/fleuries en bord de champ ;
- Broyage et enfouissement des résidus de culture afin d'empêcher la nymphose.

CAROTTE (6 FV à récolte)

Le réseau de piégeage se compose de 19 pièges fonctionnels, dont 3 retirés cette semaine pour cause de récolte.

Mouches de la carotte : Risque fort

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en hausses (cf graphique ci-dessous). 5 parcelles dépassent le seuil dans le Finistère ; les captures variant entre 0 et 62 mouches. Les captures sont variables selon les parcelles : le nombre d'individus est en diminution plus ou moins légère en regard des chiffres de la semaine passée. Cette diminution du nombre de mouches capturées peut être dû aux fortes températures. En effet, leur activité est très limitée si les températures excèdent les 25°C, ce qui est largement le cas. Malgré que les conditions météorologiques de la semaine prochaine (semaine 29) semblent pour le moment être similaires à celles d'aujourd'hui, il convient de rester vigilant. **Le second vol est en place et en cours de progression.**

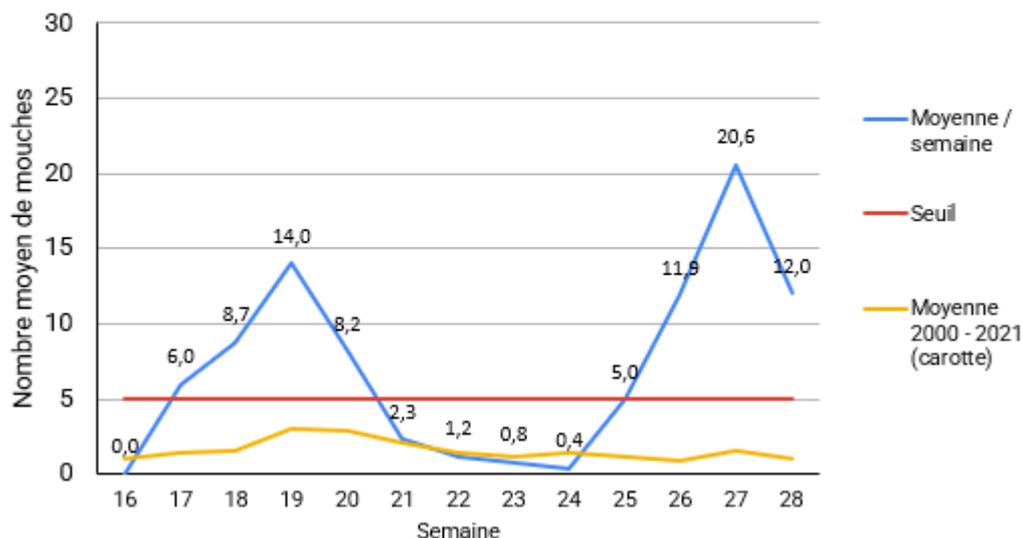
Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque est fort dans le Finistère, faible dans le Morbihan** (entre 0 et 2 mouches piégées).

Mesures prophylactiques :

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels : carabes, hyménoptères ou encore staphylins, ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04–13/07] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

Pucerons de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Cette semaine, le nombre observé de pucerons noirs est quasi-nul. Les pucerons verts sont quant à eux absents des plaquettes de piégeages présentes dans les parcelles de carottes.

Analyse de risque :

Le risque, au stade actuel où sont les cultures, est faible. Peu voir pas de dégâts sont observés, et la présence de ce ravageur est en constante diminution.

POIS (Récolte)

Tordeuse du pois : Risque faible

Relevés, informations et observations :

La parcelle de pois suivie pour la Tordeuse est peu touchée par le ravageur. En effet, 1 seul ravageur a été piégé cette semaine.

Analyse de risque :

Il n'y a pas de seuil de risque défini pour la Tordeuse du pois. L'alerte est lancée si leur présence est forte dans des stades de développement sensibles (de la floraison jusqu'à la récolte). Il n'existe pas de mesures prophylactiques contre la Tordeuse.

HARICOT VERT (semis à 1^{ers} haricots)

2 parcelles, l'une dans le Morbihan, l'autre dans le Finistère, sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Autographa gamma*) et de la noctuelle héliothis (*Helicoverpa armigera*).

Mouche des semis : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Des remontées ont été faites sur la présence de la mouche du semis dans les secteurs nord et sud Finistère. En effet, des dégâts d'une hauteur de 10-15 % sont visibles dans les parcelles de haricots verts dans ces secteurs.

Analyse de risque :

La présence des individus est connue via les dégâts observés sur les parcelles : perte de densité, développement anormal des jeunes pousses.

Sitones : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Des attaques de sitones sont visibles en Vendée et en Bretagne pour les cultures ayant eu un précédent de pois ou une culture de pois à proximité. Les attaques sont parfois fortes.

CELERI (8 FV à 10 FV)

Mouche du céleri : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Trois parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et aucune mouche n'a été piégée cette semaine dans le Finistère sud et le Morbihan ouest.

Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont généralement faibles, sauf en cas de forte infestation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication

Chambre d'Agriculture de Bretagne
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398
56009 Vannes Cedex
02.97.46.22.41
Contact : Lise LOLLIVIER

Rédaction : UNILET

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture